

BRETTEVILLE SUR ODON
 Arrondissement de CAEN
 Canton de Caen I
 Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT TROIS
 Le 8 décembre 2023 Le 18 décembre 2023 à 18h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : Étaient présents :

Le 22 décembre 2023 Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
 Mesdames : ASSELINE, COLLET, DAUSSE, DORÉ, FERY, HOCHET,
 LEFEVRE, LOUBET, RAINE, SANNIER, VIDEAU.

En exercice : 27 Messieurs : BOUFFARD, BRUNEAU, DUTHILLEUL, FAUDOT,
 LEBOURGEOIS, LE MASSON, LESUEUR, MORTREUX,
 RICHEL, SAINT-MARTIN, SIMON.

Présents : 23

Votants : 24

Absents :

Madame BARNAUD
 Madame BENKHADDA
 Monsieur DEGUSSEAU (*excusé pouvoir à O.SAINT MARTIN*)
 Monsieur MORAND

Jocelyne FERY a été élue secrétaire

OBJET : AFFAIRES FINANCIÈRES : MODIFICATION BUDGÉTAIRE

Jean-Marc LESUEUR, Conseil municipal délégué informe qu'actuellement, 2/3 du montant des achats de concessions sont versés sur le budget communal et 1/3 sur le budget du CCAS.

Pour permettre une simplification comptable, il est proposé de verser la totalité des recettes liées aux ventes de concessions sur le budget communal à compter du 1er janvier 2024

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

✚ **DONNE son accord** sur la perception de la totalité des concessions sur les comptes de la commune.

Adopté à l'unanimité

Date de publication : le 22 décembre 2023

Certifié exact,

Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20231218-20230710-DE
 Date de télétransmission : 22/12/2023
 Date de réception préfecture : 22/12/2023



Pour extrait conforme,
 En Mairie, le 22 décembre 2023

Le Maire :

Patrick LECAPLAIN